

## BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE TRANSACTION VENTE LOCATION IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Tarifs applicables au 01 Septembre 2023

### TRANSACTION VENTE

Pour un prix de vente inférieur ou égal à **30 000€ : 4 000€ TTC** d'honoraires forfaitaires  
Pour un prix de vente compris entre **30 001 € et 60 000 € : 6 000€ TTC** d'honoraires forfaitaires  
Pour un prix de vente compris entre **60 001 € et 90 000 € : 8,5 % TTC** d'honoraires forfaitaires  
Pour un prix de vente compris entre **90 001 € et 120 000€ : 8 % TTC** d'honoraires forfaitaires  
Pour un prix de vente compris entre **120 001 € et 160 000 € : 7,5 % TTC** d'honoraires forfaitaires  
Pour un prix de vente compris entre **160 001 € et 210 000 € : 7 % TTC** d'honoraires forfaitaires  
Pour un prix de vente compris entre **210 001 € et 260 000 € : 6,5 % TTC** d'honoraires forfaitaires  
Pour un prix de vente compris entre **260 001 € et 340 000 € : 6% TTC** d'honoraires forfaitaires  
Pour un prix de vente compris entre **340 001 € et 500 000 € : 5,5 % TTC** d'honoraires forfaitaires  
Au delà de **500 000 € : 5 % TTC** d'honoraires forfaitaires

Principe de non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclut et constate dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est l'acquéreur, sauf disposition contraire du mandat.

Avis de valeur : 150 € TTC

Rappel un avis de valeur ne constitue pas une expertise.

### LOCATION A USAGE D'HABITATION

Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du Bailleur : non Facturés.

Visite, constitution du dossier, rédaction du bail et Etat des lieux d'entrée :

- 1 mois de loyer hors charges pour le bailleur,
- 1 mois de loyer hors charges pour le locataire,

Dans la limite de 8 € TTC par m<sup>2</sup> de surface habitable (zone non tendue) pour la visite, la constitution du dossier et la rédaction du bail,  
+ 3 € m<sup>2</sup> : Pour la réalisation de l'état des lieux d'entrée

Pour la location de parkings : forfait de 200 € TTC à partager entre le bailleur et locataire.

Pour un Etat des lieux de sortie simple : Sur devis

### IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Transaction Locaux professionnelles et commerciaux : **8 % HT** à la charge de l'acquéreur

Location Locaux professionnelles et commerciaux : **22 % HT** et HC du loyer annuel à la charge du preneur